



KOPIE

Légation de Suisse
en
Roumanie

IV.A.

S. No. 5479.

Bucarest, le 30 octobre 1919.

Rapport commercial No. 15

Monsieur le Conseiller fédéral,

Dans mon dernier rapport du 22 de ce mois je Vous rendais compte d'un entretien avec Monsieur Kiriacesco, ancien ministre des Finances et actuellement directeur de la Banque Nationale, qui m'avait promis de voir différents ministres anciens et actuels pour les intéresser à la conclusion de l'arrangement financier et commercial qui avait fait l'objet de la récente visite à Bucarest de la délégation suisse.

Monsieur Kiriacesco est venu me voir hier et m'a déclaré qu'après d'être entretenu de cette question avec différents membres de l'ancien et du nouveau cabinet, il avait l'impression très nette que la personnalité de Monsieur Baicoiano n'était pas étrangère aux atormoiements, dont je me plaignais, qu'il n'était plus persona grata tout au moins pour la mission dont il s'agit, qu'il manquait de décision et ne serait pas capable, même muni de pleins pouvoirs, de négocier définitivement un arrangement de ce genre. Bref que le Gouvernement actuel ne paraissait pas disposé à l'envoyer lui à Berne et que c'était une des principales raisons pour lesquelles il trainait les choses en longueur.

Monsieur Kiriacesco a ajouté à titre d'opinion personnelle, qui est aussi la mienne, que le Gouvernement suisse de l'économie publique,

B e r n e.



nement transitoire qui va déposer son mandat de suite après les élections (celles-ci sont encore annoncées pour le 2 Novembre à moins d'un nouvel ajournement de la dernière heure) et qui n'est préoccupé que de politique intérieure n'avait ni le loisir, ni le désir de prendre une décision ferme au sujet des exportations. Il a conclu notre entretien, sur le conseil d'un membre très influent du parti dans toutes les questions économiques, en nous engageant à renvoyer nous des délégués à Bucarest avec les pleins pouvoirs nécessaires pour signer et conclure l'arrangement dont il s'agit ici.

Bien que cette proposition ne fût qu'officiuse et que je n'eusse pas d'autres instructions de Votre part, que notre échange de correspondances de l'été dernier, je m'y suis formellement opposé en alléguant que Monsieur Baicoiano s'était présenté à différentes reprises dans le courant de l'année chez moi en offrant de se rendre à Berne, qu'après différents pourparlers Vous aviez décidé d'envoyer à Bucarest une mission d'information, mais que Vous aviez stipulé que l'accord devrait être conclu à Berne tout en acceptant que Baicoiano y fût délégué à cet effet et qu'il était inadmissible que le Gouvernement roumain qui après tout nous avait sollicités le premier changeât actuellement d'idée en nous demandant de renvoyer des délégués à Bucarest avec mission de conclure; que j'avais d'ailleurs lieu d'être très surpris de l'attitude de Monsieur Baicoiano qui n'avait pas l'air de se rendre compte de la situation qu'occupait dans notre pays le Haut Conseil Fédéral et qui en avait agi bien à son aise en venant me prier trois fois de suite pour des motifs plus ou moins plausibles de contremander son ar-

rivée à Berne, dont il avait lui-même fixé la date; qu'au surplus puisque j'apprenais maintenant que le Gouvernement roumain ne paraissait pas disposé à donner des pleins pouvoirs à Monsieur Baicoiano, j'avais l'impression qu'à Berne on ne serait pas autrement déçu de voir arriver un autre délégué à sa place, mais que de toute façon c'était à Berne et non à Bucarest que l'arrangement devrait se conclure, si la Roumanie en avait toujours le désir.

Les relations personnelles que j'entretiens avec Monsieur Kiriacosco m'ont permis de lui parler à coeur ouvert et sur un ton peut-être plus énergique que celui que j'aurais employé avec un membre du Gouvernement. Mon interlocuteur m'a répondu qu'il comprenait parfaitement mes arguments et qu'il allait faire savoir à ses mandants qu'il n'était pas question de revenir sur le choix qui avait été consenti du lieu des négociations.

A la suite de cet entretien, je me suis rendu à nouveau aujourd'hui chez le Ministre des Affaires Etrangères, Monsieur Mişu, pour lui demander le résultat des entretiens qu'il m'avait promis la semaine dernière de solliciter au sujet de cette affaire avec le Président du Conseil et les Ministres intéressés.

Monsieur Mişu m'a répondu qu'il avait en effet entretenu ses collègues de la question, mais qu'il avait l'impression que le Gouvernement actuel débordé par le souci des élections et la politique intérieure n'avait ni le temps, ni le désir de vouer toute l'attention qu'il méritait au projet dont il s'agit, mais que cependant il ne voyait pas d'autres raisons au renvoi de sa conclusion que le manque de confiance, ou plutôt le manque d'enthousiasme, au choix de Monsieur Baicoiano, comme délégué. J'ai répondu que si c'était en effet la seule raison, il

-4-

ne devait pas avoir de difficultés à désigner quelqu'un d'autre à sa place et que je me permettais de lui signaler Monsieur Kiriacesco, qui par sa situation d'ancien Ministre des Finances mêlé aux premières négociations me paraissait tout indiqué pour les mener à bien. Monsieur Mişu ne m'ayant pas parlé de l'éventualité soulevée par Monsieur Kiriacesco de changer le lieu des négociations, je lui ai fait part incidemment des échos qui m'étaient revenus indirectement à ce sujet dans les intentions du Gouvernement et lui ai fait valoir en quelques mots plus modérés les arguments que j'avais soumis à mon interlocuteur d'hier. Il m'a aussitôt déclaré spontanément qu'il ne pouvait pas être question de transférer le lieu des négociations à Bucarest alors que Vous aviez stipulé que celles-ci auraient lieu à Berne et que l'hésitation ne pouvait porter que sur le choix du délégué. Je l'ai quitté sur sa promesse de s'intéresser de nouveau à cette affaire et de me faire connaître dans le plus bref délai la décision du Gouvernement. Je lui ai fait remarquer en outre que, si j'insistais pour avoir une réponse bien qu'encore une fois ce fût le Gouvernement roumain qui nous avait sollicités et non pas nous, c'est que par le fait de ses ouvertures nous avons probablement suspendu une partie de nos marchés à conclure en vue de notre approvisionnement en céréales, et que nous ne pouvions pas y surseoir indéfiniment.

Tel est aujourd'hui l'état de la question qui m'a fait constater une fois de plus que dans ce pays-ci il faut beaucoup de patience pour aboutir et que des entretiens verbaux n'ont pas la même portée que dans d'autres pays. Il est à souhaiter que, lorsque le pays sera rentré dans l'ordre, que les Chambres seront élues et que le nouveau Gouvernement issu de la volonté populaire sera constitué, ce dernier sera plus stable, que les lut-

-5-

tes politiques ne seront plus la seule préoccupation des Gouvernements et que les affaires pourront être reprises dans des conditions plus normales. La dernière crise ministérielle est sans doute venue très mal à propos pour la réalisation de nos projets; si la délégation suisse était arrivée un mois plus tôt, l'arrangement en question aurait pu être conclu depuis longtemps, mais ni Vous ni moi ne pouvions prévoir que cette crise, dont on parlait depuis le début de Juin, éclaterait le lendemain du départ de notre délégation.

3 Novembre: Par le courrier de Suisse, arrivé hier dimanche et qui repart demain matin, j'ai eu l'honneur de recevoir Votre office du 24 octobre. Entre-temps Vous aurez reçu mon rapport No. 13 du 22 du même mois. J'ai été aussi ennuyé et surpris que Vous de l'interview détaillé accordé par Mr. Cusin à la presse suisse qui n'est pas de nature à faciliter les négociations en cours et qui est absolument contraire aux usages. Etant donné le peu d'empressement témoigné par le Gouvernement actuel à la conclusion de l'accord projeté et que j'attribue beaucoup plus à l'indolence orientale, aux soucis de la politique intérieure et au manque de compréhension des besoins de la Roumanie, je suis convaincu que Mr. Cusin a agi de son propre chef et non en vertu d'instructions supérieures. Ce mode de faire n'en est que plus reprehensible et je ne manquerai pas conformément à Vos instructions d'en témoigner Votre surprise au Ministère des affaires étrangères ou à celui du Commerce. Je ne puis le faire aujourd'hui les élections étant en cours depuis hier et les membres du Gouvernement introuvables ou inabordables. Au surplus il est préférable après ma dernière entrevue avec Mr. Mişu, dont je vous rends compte ci-dessus et qui ne date que de 4 jours, que j'attende encore quelques jours et que je n'aie pas le relancer moi-même. En y

-6-

mettant par trop d'insistance nous transformerions notre rôle en celui de solliciteur, tandis que je préfère me placer sur le terrain du manque d'égards de Mr. Baiccoiano vis-à-vis du Conseil Fédéral.

Un ancien Ministre des Affaires Etrangères du cabinet Marghiloman, avec qui j'avais été en fréquents rapports à Jassy, m'a abordé hier en me disant: Eh bien j'espère que cette année Vous obtiendrez du blé de la Roumanie. Il faisait allusion à une démarche que j'avais faite auprès de lui au printemps 1918 pour lui demander de se réserver si possible dans le traité de paix de Bucarest vis-à-vis de l'Allemagne la possibilité d'exporter du blé en Suisse, à quoi les Allemands avaient répondu que, si la Suisse voulait du blé, elle n'aurait qu'à s'adresser à eux.

J'ai exposé en quelques mots à M. Arion l'état de nos négociations; adversaire politique du Gouvernement actuel, il s'est montré surpris de l'attitude latente du Cabinet qu'il attribue aussi à la politique intérieure; mais il a beaucoup insisté sur la nécessité absolue pour la Roumanie de vouer une attention toute spéciale au développement de nos relations ^{économiques} réciproques. Nous ne pouvons pas nous passer de la Suisse pour notre industrie, m'a-t-il dit, encore beaucoup moins que de la France et de l'Angleterre.

C'est tout de même encourageant pour l'avenir, même si nous nous heurtons à quelques difficultés passagères, que dans tous les milieux et dans tous les partis on me tienne le même langage. Mais je voudrais voir se transformer en faits probants ces éternelles

-7-

promesses. Mon interlocuteur, Mr. Arion, qui est lui-même grand propriétaire et un des spécialistes en matière d'agriculture, a ajouté que dans l'état actuel des récoltes il avait l'impression que le Gouvernement pourrait parfaitement exporter 10 mille wagons de blé en Suisse.

Agréer, Monsieur le Conseiller Fédéral, les assurances de ma haute considération.

LE MINISTRE DE SUISSE

sig. Boissier.
 sig. BOISSIER.

10 NOV 1919

Kopie z. K. an: :

Ernährungsamt (3 Expl.

Herrn Herr

Herrn v. Haller

Handel

Herrn Oberst Wagner

PERO.

Département fédéral de l'économie publique
 SECRETARIAT GÉNÉRAL